DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

22 MAI 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

Commission Communale des Impôts Directs

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 26 mai 2014
par voie d'affichages
~~notifié le~~
transmis en sous-préfecture
le 23 mai 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 26 mai 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services

Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille quatorze, le 22 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 mai deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU
Madame TÉA à Madame de CIDRAC
Madame LANGE à Madame BOUTIN

Secrétaire de séance :

Monsieur BATTISTELLI

N° DE DOSSIER : 14 D 01

OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

Une Commission Communale des Impôts Directs est constituée dans chaque commune afin d'assister la Direction des Services Fiscaux dans les travaux relatifs aux évaluations foncières et à l'assiette des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et de la taxe d'habitation.

L'article 1650 du Code Général des Impôts dispose que cette commission est composée de huit membres titulaires et de huit membres suppléants et du Maire ou de l'Adjoint en charge des Finances, président de droit de cette instance.

Les membres sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables proposés par le Conseil Municipal composée de 16 titulaires et 16 suppléants remplissant les conditions requises pour siéger au sein de cette instance. Un représentant des ces deux catégories devant obligatoirement être domicilié en dehors de la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter la liste parmi lesquels seront désignés les commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs.

Titulaires :

1/ Monsieur Christophe BENTZ
2/ Monsieur Christian BOULDOIRES
3/ Madame Brigitte BRYGIER
4/ Madame Annick CADOREL
5/ Monsieur Gérard DELRUE
6/ Madame Thérèse FUCHS
7/ Monsieur Robert HAÏAT
8/ Monsieur Gilles HUGOT
9/ Monsieur Jean LAURENT
10/ Monsieur Michel LEVANNIER
11/ Monsieur Frédéric LUBSZYNSKY
12/ Monsieur Michel MABILE
13/ Madame Marie-Hélène MAUVAGE
14/ Monsieur Alexandre MORLET
15/ Monsieur Michel NAULT
16/ Monsieur Grégoire QUEST

Suppléants :

1/ Madame Béatrice BRUNEAU-LATOUCHE
2/ Madame Martine CHAVIGNY
3/ Monsieur Bertrand DARGNIES
4/ Madame Armelle DE JOYBERT
5/ Madame Françoise GUEGUEN
6/ Monsieur Michel LE DROGO
7/ Madame Elisabeth LEQUEUX
8/ Monsieur Gérard LEVEQUE
9/ Monsieur Daniel MAUREAU
10/ Monsieur Jacques METON
11/ Madame Christiane PIRET
12/ Madame Danielle POMAY
13/ Madame Blandine RHONE
14/ Madame Françoise ROIDOT
15/ Madame Monique TERAN
16/ Monsieur Norbert TRUBLIN

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ARRÊTE la liste de 16 titulaires et 16 suppléants parmi lesquels seront désignés les commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Titulaires :

1/ Monsieur Christophe BENTZ
2/ Monsieur Christian BOULDOIRES
3/ Madame Brigitte BRYGIER
4/ Madame Annick CADOREL
5/ Monsieur Gérard DELRUE
6/ Madame Thérèse FUCHS
7/ Monsieur Robert HAÏAT
8/ Monsieur Gilles HUGOT
9/ Monsieur Jean LAURENT
10/ Monsieur Michel LEVANNIER
11/ Monsieur Frédéric LUBSZYNSKY
12/ Monsieur Michel MABILE
13/ Madame Marie-Hélène MAUVAGE
14/ Monsieur Alexandre MORLET
15/ Monsieur Michel NAULT
16/ Monsieur Grégoire QUEST

Suppléants :

1/ Madame Béatrice BRUNEAU-LATOUCHE
2/ Madame Martine CHAVIGNY
3/ Monsieur Bertrand DARGNIES
4/ Madame Armelle DE JOYBERT
5/ Madame Françoise GUEGUEN
6/ Monsieur Michel LE DROGO
7/ Madame Elisabeth LEQUEUX
8/ Monsieur Gérard LEVEQUE
9/ Monsieur Daniel MAUREAU
10/ Monsieur Jacques METON
11/ Madame Christiane PIRET
12/ Madame Danielle POMAY
13/ Madame Blandine RHONE
14/ Madame Françoise ROIDOT
15/ Madame Monique TERAN
16/ Monsieur Norbert TRUBLIN

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye